



STATION D'ÉVALUATION CHAROLAISE DE SAONE ET LOIRE

Vente aux enchères de taureaux reproducteurs Charolais

Vendredi 21-02-25

DEMANDE DE RESERVATION DE BOITIER ELECTRONIQUE

Pour gagner du temps, réservez votre boitier dès aujourd'hui !

Je soussigné M. ou Mme (Nom et Prénom).....

Représentant de l'exploitation (Nom de l'exploitation)

N° de cheptel :

Adresse :

CP : Commune :

Tel (portable) : E.mail (obligatoire).....

Souhaite participer en présentiel à la vente aux enchères des reproducteurs vendredi 21 février 2025 à Jalogny

Demande la réservation d'un boitier électronique pour participer aux enchères.

Certifie avoir pris connaissances du règlement de la vente et l'accepte (page suivante).

Retourne le document complété et signé par mail à cette adresse : agnes.avril@sl.chambagri.fr

Fait le :
Signature de l'éleveur,

STATION D'ÉVALUATION CHAROLAISE DE SAONE ET LOIRE

Vente aux enchères de taureaux reproducteurs Charolais

Vendredi 16-02-24



REGLEMENT DE LA VENTE

Article 1 : La vente aux enchères se fera avec boîtier électronique en collaboration avec Sicaforme. Les veaux seront vendus aux enchères le 21 février 2025 à 13 heures. Les animaux sont visibles à partir de 10 heures au hall à Charolles.

Article 2 : Les animaux seront vendus hors taxes, au départ de la station, à payer directement au propriétaire La vente aux enchères s'effectuera **par enchère de 50€**, la mise à prix est **de 3200 €**.

Article 3 : Si un seul acquéreur : prix d'achat = 3200 € sauf si l'acquéreur est absent et qu'il avait fait une offre par pli cacheté supérieure (voir condition pour l'achat à distance sur notre site internet stationevaluation71.com. Le prix de vente est alors le prix proposé sous pli.

Si plusieurs acquéreurs : l'animal sera attribué à l'éleveur qui maintiendra l'enchère maximum. Chaque reproducteur sera proposé aux enchères après une présentation de ses caractéristiques génétiques et morphologiques.

Article 4 : FRAIS ACHETEUR Le montant des frais d'adjudication s'élèvera à **5 %** du montant HT.

Article 5 : FRAIS VENDEUR 1 taux de commission sera appliqué à **5 %** du montant HT.

Article 6 : Les ventes sont faites au nom et pour le compte des éleveurs propriétaires des animaux. En cas de litige entre acheteurs et vendeurs, **le GIE Synergie Charolais, ne pourra ni être appelée en cause ou en garantie, ni être tenue responsable, pour quelque cause que ce soit, des conséquences de la vente et notamment du paiement des frais judiciaires de séquestre et de convention du ou des animaux en litige.** Le tribunal du défendeur sera seul compétent pour traiter tout litige.

Idem pour les embryons

Article 7 : Le changement de propriété a lieu le jour de la vente. Il convient donc de prendre des précautions en termes d'assurance dès le départ de l'animal.

Idem pour les embryons

Article 8 : Tous les animaux figurant au présent catalogue, ainsi que les parents de chaque lots d'embryons sont inscrits au livre A du H.B.C. Les filiations ont été vérifiées par analyse ADN (compatible père et mère).

Article 9 : Tous les animaux sont testés à l'entrée et présentent un résultat négatif pour :

- Tuberculination – IBR – BVD – Besnoitiose-tous les veaux sont vaccinés FCO 4/8 et 3, MHE

Article 10 : Pour les animaux exportés, l'acheteur devra prendre à sa charge :

- Le pedigree du HBC - Les frais de transport.

- Les frais de dossier,

- Les frais d'analyses supplémentaires

- La pension à la station : **5 € / j à partir du 1er mars et 25€ à partir du 1er avril**

Idem pour les embryons (excepté la pension à la station)

Article 11 : Aptitude à la reproduction

11.1 – Une spermatogénèse a été faite sur tous les animaux proposés à la Vente aux Enchères.

11.2 – En ce qui concerne l'aptitude à la reproduction des animaux mis en vente, le GIE SYNERGIE CHAROLAIS ne pourra être appelée en justice au sujet de réclamations quelconques.

Article 12 : **Tous les veaux doivent être impérativement récupérés le soir de la vente :**

- Soit par l'acheteur - si achat en présentiel

- Soit par le propriétaire si invendu, ou si achat en ligne, ou si accord entre acheteurs/naisseurs après la vente. Une participation financière pourrait être demandée par le propriétaire si ce dernier livre l'animal.

(Exception : pour les veaux vendus pour l'exportation et cas particulier)

Article 13 : EMBRYONS elles seront vendues hors taxes, à payer directement au propriétaire La vente aux enchères s'effectuera **par enchère de 10€**, la mise à prix est **de 300€ l'embryon**

Article 14 : EMBRYONS aucun frais Acheteur et Vendeur ne sera demandé cette année

Article 15 : EMBRYONS les donneuses et taureau utilisées sont garantie officiellement indemne de Tuberculose bovine, de Brucellose bovine, de Leucose bovine enzootique, et n'a été constaté aucune manifestation clinique de RBI-VPI depuis un an au moins.

Article 16 : EMBRYONS Le GIE SYNERGIE CHAROLAIS certifie que tous les embryons vendus sont **de qualité Q1** (top qualité pour une meilleur fécondité) mais se décharge de toutes responsabilités quant à la réussite des gestations de ces embryons. La réussite de fécondité des embryons, joue aussi sur la qualité de préparation des receveuses et du jugement de leur aptitude à recevoir ou non un embryon. Ce qui n'est pas à charge du GIE.

CONDITIONS GENERALES D'ACCES AU SERVICE SICAFOME LIVE ®

SICAFOME a mis en place un nouvel outil SICAFOME LIVE ® qui permet de participer à la vente aux enchères via une connexion par le réseau internet

Tout acheteur intéressé pour s'inscrire à la vente aux enchères en ligne à distance devra impérativement prendre contact avec le **GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71** au moins 24h à l'avance afin de transmettre ses coordonnées par mail auprès de **Agnès AVRIL, Assistante du Pôle Identification et Génétique**, au **07 86 70 37 55** ou par mail à agnes.avril@sl.chambagri.fr

Une inscription ne sera valable qu'après réception par **GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71** d'une caution bancaire de **3200 €** qui devra parvenir au plus tard **Jeudi 19 Février 2024 à 12h**, heure de Paris.

Après réception de ladite caution, les éléments nécessaires à la connexion (lien internet et codes d'accès sécurisés) seront envoyés par mail ou par sms aux différents acheteurs à distance. L'acheteur s'engage à ne pas communiquer ces identifiants à une personne tierce. Dans le cas contraire, sa responsabilité et sa caution pourraient être engagées.

Si l'acheteur remporte une enchère, ladite caution sera considérée comme acompte sur la valeur d'achat. **GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71** s'engage à reverser cet acompte au vendeur. Si l'acheteur ne remporte pas d'enchères, **GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71** s'engage à lui rembourser l'intégralité de la caution.

SICAFOME proposera un test et une prise en main de SICAFOME LIVE ® le **Vendredi matin 21 Février 2025 à partir de 11 h.**

Nous invitons les acheteurs à se connecter depuis un ordinateur ou à une tablette plutôt que depuis un smartphone afin d'éviter à l'acheteur d'être perturbé par un appel téléphonique entrant.

Il appartient à l'acheteur de s'assurer qu'il dispose bien de la configuration et des outils techniques adaptés à l'utilisation de SICAFOME LIVE ®. Les navigateurs suivants dans leur dernière version ont été validés : Chrome, Firefox, Edge. Attention : Microsoft Internet Explorer quelle que soit la version ne convient pas. L'acheteur utilisateur de SICAFOME LIVE ® doit s'assurer de disposer d'une connexion internet avec un débit suffisant (512 kbps minimum) et stable.

GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71 et SICAFOME alertent sur le fait que l'utilisation de SICAFOME LIVE ® pour concourir aux enchères de **GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71** est dépendante d'éléments techniques que **GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71** et SICAFOME et leurs éventuels sous-traitants ne maîtrisent pas, en particulier : disponibilité du réseau électrique, disponibilité du réseau internet, caractéristique de la connexion à internet de l'acheteur, caractéristique du matériel informatique de l'acheteur, capacité de l'acheteur à prendre connaissance et comprendre les éléments mis à sa disposition via SICAFOME LIVE ®. Aussi tout enchérisseur qui souhaite avoir la CERTITUDE ABSOLUE de remporter une enchère doit se déplacer sur le lieu de vente. L'outil d'enchères SICAFOME LIVE ® est mis à disposition en l'état avec les contraintes et limites de cet outil que l'acheteur déclare accepter. En conséquence **GIE SYNERGIE CHAROLAIS 71** et SICAFOME déclinent expressément toute responsabilité vis-à-vis de l'acheteur par rapport à d'éventuels problèmes en lien avec l'utilisation par l'acheteur de SICAFOME LIVE ® et de perte d'une enchère.

Lien pour accéder au site : <https://sicafome.fr/live> **Le fait de cliquer sur "ENTREZ" implique de fait l'acceptation des conditions de vente décrites ci-dessus.**